Le sénateur Masson veut supprimer l'anonymat sur Internet (addendum)

02/06/2010 à 23h46



Addendum du 2/06/2010 :

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xdj1an_je-ne-sais-pas-ce-que-c-est-twitte_news[/dailymotion]

(Merci à Pata)

25/05/2010 :

Le sénateur ex-UMP de la Moselle Jean-Louis Masson ne semble pas avoir voulu faire un simple coup politique en déposant une proposition de loi visant à obliger les blogueurs à divulguer leur identité, par la publication de leurs nom, prénoms, adresse e-mail, adresse de domicile et numéro de téléphone.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xdfadz_jl-masson-anonymat-des-blogueurs_news[/dailymotion]

Le journaliste de France 3 Lorraine Jean-Christophe Dupuis-Rémond, qui anime un blog sur l'actualité des environs de Metz, a ainsi réalisé une interview du sénateur, qui assume

pleinement son texte. “Je ne veux pas la peau de chaque blogueur anonyme, je veux que chaque blogueur, fut-il anonyme, assume la responsabilité de ses propos”, défend ainsi celui qui a été exclu de l’UMP en 2004 pour une candidature dissidente aux élections régionales. “Quand on se couvre derrière l’anonymat d’internet pour tenir des propos diffamatoires, injurieux ou délibérément malveillants, de même que lorsqu’on le fait par écrit par l’intermédiaire d’une lettre, d’un tract ou d’un journal, on doit assumer ses responsabilités vis à vis de la justice”.

Numerama